

Chapitre 2 : Stratégies familiales de préscolarisation et adaptation scolaire

Nouria BENGHABRIT-REMAOUN

L'école, lieu de passage obligé, recevait sa consécration en tant que matrice du corps social (Ballion 1982)¹³⁵ avec l'obligation scolaire [...] et une mobilisation de plus en plus accrue des parents d'une génération donnée. Aller le plus loin possible dans le cursus est le rêve partagé par les adultes pour leurs enfants. Un des moyens utilisés consiste en la préparation à la scolarité dont l'inscription à une institution de prise en charge formalisée de la petite enfance, représente le moyen apparemment le plus efficace de réalisation du projet familial. Cette ouverture de l'école, jadis sélective socialement, délivre une même formation pendant la scolarité obligatoire pour une population extrêmement diversifiée, « il en résulte que les parents des différentes classes sociales, qui n'ont pas les mêmes rapports avec leurs enfants, préfèrent telle école ou telle autre, tel instituteur ou institutrice à tel(le) autre » (Vincent, 1980)¹³⁶.

Les pratiques éducatives s'appuient sur des représentations qui leur donnent leur signification voire même leur justification (Jodelet, 1989). En ciblant quelques pratiques importantes pour le développement de l'enfant, nous tenterons de dégager la signification d'un mode de rapport à l'enfant. Schématiquement deux grands types de représentations de l'enfant structurent les comportements parentaux et s'organisent autour de l'enjeu de l'autonomie :

- celles d'un « enfant-sujet ».
- celles d'un « enfant à dresser ».

Les familles aspirent à réaliser, au travers de leurs enfants, un certain idéal de vie, d'où l'ambition de promotion sociale n'est guère absente. Empruntant le détour de la réussite scolaire durant l'enfance,

¹³⁵R. Ballion : Les consommateurs d'école, Stock/Laurence Pernoud, 1982.

¹³⁶G. Vincent : L'école primaire française, PUF, Paris, 1980.

ces aspirations se révèlent à l'occasion du choix des espaces de socialisation.

Pour répondre aux questionnements de cet axe, nous avons élaboré un guide d'entretien¹³⁷ qui a servi de base aux entretiens que nous avons eu avec les parents. Les invitations ont été envoyées aux parents d'élèves par l'intermédiaire de l'établissement. Nous avons enregistré sur bande magnétique puis retranscrit l'ensemble des interviews. Le repérage des éléments significatifs a nécessité des lectures et relectures successives des textes suscitant des interprétations. 32 parents sur 34 prévus ont répondu à l'invitation. Selon le cas, ce sont le père, la mère¹³⁸, la grand-mère, la tante, le frère, la sœur ou deux personnes de la famille qui se sont déplacés à l'école.

Il faut noter que, vu le nombre restreint d'enfants ayant fréquenté les structures privées et celles d'entreprise, nous avons puisé notre échantillon uniquement dans deux types de structures : la classe enfantine (CE) et la mosquée (M) auxquels s'ajoute un groupe d'enfants non pré-scolarisés (NP).

Caractéristiques des familles interviewées

On peut d'ores et déjà dire que pour les enfants de la classe enfantine ce sont les mères qui répondent à la demande de l'école. Tandis que l'éventail des filiations des répondants pour les non pré-scolarisés, est plus large que celui des enfants de la mosquée. Pour ces derniers les pères semblent aussi concernés par l'école que les mères avec en soutien pour tous les deux, des membres de la famille élargie.

Tableau n° 31 : qualité du répondant

Répondant	Espace	Mère	Père	Frère/ Sœur	Tante	Grand- mère
Espace 1	Mosquée	5	4	1	1	1
Espace 2	Classe enfantine	9	2			1
Espace	Non préscolarisé	5	1	1	2	1

¹³⁷ voir supra

¹³⁸ En classe enfantine nous avons eu également un couple (mère + père) ayant répondu à la convocation.

Malgré le souci méthodologique, imposé par l'objet de recherche, de puiser l'échantillon dans le même groupe social au moment de la pré-enquête, les interviews des parents ont fait ressortir des différences importantes. Cette disparité, non voulue, de notre échantillon est le résultat direct du manque de précision, de l'ambiguïté dans la dénomination des professions, de la volonté du répondant, peut être, de ne pas mettre à nu ... Si pour la classe enfantine nous avons cinq mères travailleuses, elles sont deux pour l'espace mosquée (femme de ménage) et une seule pour les non préscolarisés (secrétaire). Le niveau scolaire des parents et les conditions de vie participent à la hiérarchisation sociale des espaces de socialisation. C'est le dépouillement des dossiers administratifs des élèves et notamment l'information relative à la profession du père que l'option d'une catégorie homogène a été prise. C'est la mise en correspondance des différents facteurs qui a permis une meilleure identification sociale et relativiser le facteur apparemment homogénéisant de la profession.

Le niveau d'instruction, du père et de la mère (pour ceux qui ont répondu à la question), tel qu'il apparaît dans le tableau suivant, place la classe enfantine en première position, ensuite les non préscolarisés et en dernier ceux de l'espace mosquée.

Tableau n° 32 : Niveau d'instruction des parents

	Classe enfantine	non préscolaire	espace mosquée
Père	1A, 4P, 1M, 5S	1A, 5P, 2S, 1sup	3A, 3P, 3M
Mère	2P, 2M, 5S, 1sup	1A, 4P, 3M, 1S	3A, 4P

Si le nombre moyen d'enfants par famille est de trois pour les classes enfantines, il est de cinq pour les non préscolarisés et de sept pour ceux de la mosquée. Les conditions de vie semblent travailler à la même hiérarchisation sociale en situant les enfants de la classe enfantine parmi la catégorie la plus à l'aise spatialement. Ces derniers, même s'ils vivent dans la structure traditionnelle du haouch tout autant que dans la structure dite moderne villa, le nombre de pièces est relativement plus important que pour les autres catégories, ce qui donne la répartition suivante :

Tableau n° 33 : Type d'espace et mode d'habitation

Espace CE	Villa 5	Haouch 5	Appartement 2
Espace NP	Haouch 4	Villa 3	Appartement 3
Espace M	Haouch 7	Villa 2	Appartement 1

Cette hiérarchisation se superpose à celle de la présence de la famille élargie largement présente au niveau des sujets de la classe enfantine (9 familles sur 12), 3 familles sur 10 au niveau des sujets non préscolarisés et 3 familles élargies sur 11 au niveau des sujets mosquée. La multiplicité du tissu relationnel auquel un enfant est soumis et la richesse des sollicitations dont il est l'objet au sein de la famille élargie pourraient jouer un rôle favorable dans le développement de certaines compétences.

La confrontation à un des biais méthodologiques le plus important a été le désir d'être accepté, qui conduit l'interviewé à confondre entre comportement effectif et attitudes socialement désirables. C'est essentiellement à ces questions relatives au suivi scolaire de l'enfant et les réponses stéréotypées que nous avons obtenues qui ont attiré notre vigilance. Le fait d'amener les parents à l'école, de les sortir de leur milieu naturel a certainement contribué grandement à ce glissement auquel nous avons essayé de remédier.

Notre intérêt s'est porté non seulement sur le cadre de l'expérience familiale mais aussi sur l'ambiance dans laquelle baigne l'enfant. Le développement des compétences sociales de l'enfant est fortement lié aux pratiques parentales et à l'environnement familial. Conscient des problèmes méthodologiques liés à la question de l'évaluation des effets de l'un sur l'autre, il n'en demeure pas moins que de nombreux travaux de recherche ont mis en exergue le poids de l'expérience familiale sur le devenir de l'enfant. Il est reconnu que les résultats scolaires et le comportement des élèves sont influencés par l'attitude des parents envers le travail scolaire et leurs rapports à l'école¹³⁹.

1 – Une avancée de la préscolarisation sans discrimination

Si les statistiques de l'éducation nationale, année 1995/96, indiquent un taux de préscolarisation de 2,06 %, l'enquête menée dans les deux écoles primaires choisies indique, par contre, un taux de préscolarisation de 50,5 %. Nous avons pris en ligne de compte toutes les structures d'accueil de la petite enfance. De plus, l'étude comparative entre les deux sexes donne un taux de préscolarisation pour les filles de 49,6 %.

¹³⁹C. Montandon et B. Favre : Les relations entre les familles et l'école dans l'enseignement primaire Genevois

2 – Quelle que soit l’institution choisie, préscolariser c’est préparer à l’école

L’interview des 32 parents révèle l’importance occupée par la préscolarisation dans l’adaptation de l’enfant à l’école. « A La maison », dit une mère, « il n’a rien à faire ». Aucun parent n’avance l’argument de la garde. La demande formulée vis à vis des institutions est d’abord d’ordre scolaire. Ces dernières permettent aussi « d’éviter la rue aux enfants ». La proximité des institutions apparaît souvent comme déterminante dans le choix. Les difficultés d’accès à la classe enfantine, qui passe pour être réservée aux enfants d’enseignants, sont soulevées par les parents ayant leurs enfants à la mosquée. Les parents, dont les enfants n’ont pas été préscolarisés invoquent des raisons de santé, de refus de l’enfant, d’éloignement comme justificatifs. Personne n’invoque « comme choix délibéré et volontaire » le fait de ne pas avoir préscolarisé son enfant. Ceci nous permet-il d’affirmer que pour les parents, le meilleur moyen d’aider son enfant à s’adapter à la vie scolaire est de le préscolariser ? C’est ainsi que les parents dont les enfants sont actuellement en sixième année et qui n’ont pas été préscolarisés justifient de cette manière la non-inscription de leurs enfants en classe enfantine ou à la mosquée :

« N’a pas eu la chance d’être admis dans la classe enfantine : classe réservée ! » ; « C’est l’enfant qui n’a pas voulu y aller. C’était le garçon unique et je ne voulais pas l’obliger »

« Ma fille avait des problèmes de santé »

« Nous n’avions pas le temps de l’accompagner tous les jours ».

Les parents affirment en guise de réponse à la question relative à la non préscolarisation de leurs enfants, leur non choix et justifient le fait en invoquant le danger dans la traversée de la route (trois cas sur six), du caractère réservée de la classe enfantine aux enfants d’enseignants, le refus d’obtempérer pour un enfant.

3 - Les mères plus disponibles et plus présentes à l’école

Aux invitations adressées par l’école pour nos interviews, 18 mères, 7 pères, 2 frères/soeurs, 3 tantes, 2 grands-parents et un couple ont répondu. Ce sont les mères des enfants préscolarisés en classe enfantine qui ont majoritairement répondu :

- Classes enfantine : 11 répondants sur 12
- Mosquées : 9 répondants sur 11
- Non préscolarisés : 6 répondants sur 10.

La famille élargie apparaît plus présente au niveau des non préscolarisés. La raison revient-elle au mode de vie et aux conditions d'habitation ? Le statut de la mère au foyer l'autorise peut-être moins à répondre à de telles invitations puisque ses sorties sont restreintes ?

Ce sont encore les mères qui assurent le suivi (à la maison) de la scolarité primaire des enfants, quel que soit l'espace de préscolarisation fréquenté au préalable. La non implication du père est justifiée par le 'manque de temps' et 'l'absence de patience'. Le suivi consiste en l'imposition de travaux répétitifs, d'exercices, d'écriture et de récitation. Les sujets préscolarisés en classe enfantine sont régulièrement contrôlés et suivis par la mère dans leur quasi-totalité. Les méthodes d'incitation à l'effort usitées par les parents vis à vis de leurs enfants s'appuient sur la combinaison de la moralisation et de la motivation. Les réprimandes et les punitions accompagnent les mauvaises notes obtenues par l'enfant. Tous les parents de notre échantillon partagent ces comportements éducatifs pour les premières années comme pour les sixièmes années.

4 - Quel que soit l'espace fréquenté, l'enfant est au centre d'un réseau familial élargi

La tendance marquée de l'occupation d'un habitat autonome dans l'espace mosquée (8 familles sur 11) base matérielle de la nucléarisation du ménage et de l'espace non préscolaire (7 familles sur 10) n'exclue aucunement l'intervention des grands parents et des tantes dans le suivi scolaire. Curieusement, cette nucléarisation semble s'accompagner d'un taux moyen de fécondité pour la mosquée (7 enfants) et les « non- préscolarisés » (5 enfants) et d'un taux d'occupation spatiale élevé plus de :

- 3 personnes par pièce pour la mosquée
- 2 personnes par pièce pour les non préscolarisés
- une personne par pièce pour la classe enfantine.

Bien que pour les parents de la classe enfantine, nous n'avons que 3 familles vivant seules sous un même toit sur 12, le lien avec l'école semble être le fait des parents directs.

5 - Les parents attendent beaucoup de l'école quel que soit l'espace de préscolaire choisi pour leur enfant

Sollicité à répondre à la question « à quoi sert l'école », un père commerçant de niveau scolaire secondaire, dont le fils a fréquenté la

classe enfantine a émis la réflexion suivante : « celui qui n'a pas fait d'études c'est comme quelqu'un qui n'a pas d'yeux ». Eduquer l'enfant est la formule la plus usitée par les répondants comme condition de développement de la société. Si la fréquentation de l'école contribue à assurer l'avenir de l'enfant, elle aide également à enlever la « ghbina » (misères, difficultés de la vie), elle est même appréhendée comme une seconde mère. La famille et l'école ont un rôle commun : celui d'éduquer l'enfant. Toute éducation implique à des degrés divers, influence, injonction, accompagnement, orientation et sollicitude. Invoquant Condorcet, celui-ci affirme que « l'éducation serait l'ensemble des moyens de pression et de persuasion qu'une société déploie pour se fabriquer des adhérents. L'attachement serait le fruit de l'éducation ». Le terme attachement recouvre la socialisation par le sentiment d'appartenance, l'influence sociale acceptée et l'appropriation active des normes sociales. La famille puis l'école seraient le creuset d'émergence de ces processus¹⁴⁰.

De cette analyse de contenu, une première conclusion peut être dégagée: la question de l'autonomie de l'enfant dans la pratique éducative parentale ne semble pas être à l'ordre du jour, ni même comme préoccupation. L'émergence de l'enfant « sujet » est plus le résultat de son imposition. Car pour les familles, l'enfant n'est que parce qu'il doit être, il est porteur des rêves parentaux et de leur image de soi.

Un autre aspect nous paraît important à souligner, il s'agit des particularités familiales des trois groupes : si les enfants issus de la classe enfantine constituent un groupe homogène sur le plan socio-économique, culturel et familial, les deux autres groupes le sont beaucoup moins et cumulent des facteurs moins favorables : promiscuité, nombre d'enfants important, niveau scolaire des parents à peine moyen, etc. Tous ces facteurs pourraient jouer comme frein à une adaptation scolaire optimum. Les axes suivants nous permettraient de mieux rendre compte de ces différences.

¹⁴⁰ In. Tap Pierre « Education familiale et personnalisation » de Boeck Université 1995. Interpellé par une question aussi générale -à quoi sert l'école- les réponses proposées par les parents s'articulent plus autour de la fonction morale que de la fonction intellectuelle et sociale de l'école.

Tableau n° 34 : conditions socio-culturelles des enfants non-préscolarisés

	Interlocuteur	Profession 1 père 2 mère	Niveau d'instruction	Âge	Type d'habitat	Nombre de pièces	Nombre d'enfants	Place dans la fratrie	Nombre de personne s vivant sous le même toit	Taux d'occu pation
NP 1	grand mère	chômage sans profession		30 ans 32 ans	Haouch	2	3	n° 1	7	3,5
NP 2	Mère	transitaire sans profession	Primaire moyen	47 ans 44 ans	Haouch	3	8	n° 2	10	3,3
NP 3	Mère	boucher sans profession	Primaire moyen	37 ans 33 ans	Appt	2	3	n° 2	6	3
NP 4	Père	commerçant sans profession	Universitaire primaire	35 ans 33 ans	Villa	7	4	n° 3	8	1
NP 5	Tante	commerçant sans profession	C.F.E	46 ans 42 ans	Villa	7	10	n° 2	12	1,7
NP 6	Mère	comptable sans profession	Secondaire primaire	42 ans 36 ans	Appt	1	4	n° 3	6	6
NP 1	Sœur	travailleur sempac Sans profession	Primaire C.F.E.	51 ans 40 ans	Villa	3	6	N° 5	8	2,6
NP 2	Mère	couturier sans profession	Primaire primaire	44 ans 31 ans	Haouch	1	4	n° 1	6	6
NP 3	Tante	employé Sonitex Secrétaire	Secondaire terminale	50 ans 46 ans	Appt	3	6	n° 5	8	2,6
NP 4	Mère	plombier sans profession	Primaire analphabète	43 ans 39 ans	Haouch	1	5	n° 3	7	7

Tableau n° 35 : conditions socio-familiales préscolarisés en Classe enfantine

	Interlocuteur	Profession 1 père 2 mère	Niveau d'instruction	Âge	type d'habitat	nombre de pièces	nombre enfants	place dans la fratrie	nombre de personne vivant sous le même toit	taux d'occupation
ce 1	Mère	travailleur sona- trach enseignante	C.F.E Secondaire	50 ans 40 ans	Villa	5	3	n° 2	7	1,4/pièce
ce 2	Père	commerçant sans profession	Secondaire Secondaire	46 ans 39 ans	Villa	5	4	n° 3	7	1,4
ce 3	grand père	Chômage divorcée (secrétaire)	Terminale	34 ans 34 ans	Haouch	6	2	n° 1	8	1,3
ce 4	Mère	absent Femme de ménage	C.F.E. Analphabète	40 ans 36 ans	Haouch	1	3	N° 2	7	7
ce 5	Père Mère	commerçant commerçante	Secondaire Universitaire	43 ans 41 ans	Villa	9	3	n° 2	7	1
ce 6	Mère	comptable sans profession	Moyen moyen	37 ans 26 ans	Villa	7	2	n° 1	11	1,5
CE 1	Mère	Travailleur Sona – trach Enseignante	C.F.E Secondaire	50 ans 40 ans	Villa	5	3	n° 1	7	1,4
CE 2	Père	Travailleur Secondaire sans profession	Secondaire moyen	39 ans 32 ans	Haouch	2	4	n° 1	6	3
CE 3	Mère	couturier (ouvrier)	Primaire	44 ans 31 ans	Haouch	6	4	N° 1	12	2
CE 4	Mère	commerçant sans profession	Terminal Terminal	41 ans 30 ans	Haouch	2	3	n° 1	5	2,5
CE 5	Mère	bijoutier sans profession	C.F.E C.F.E	40 ans 30 ans	Appt	2	2	N° 1	4	2
CE 6	Mère	chauffeur (suspendu) sans profession	Analphabète secondaire	47 ans 31 ans	Appt	6	4	n° 1	7	1

Tableau n° 36 : conditions socio-familiales des enfants préscolarisés dans l' Espace Mosquée

	Interlocuteur	Profession 1 père 2 mère	Niveau instruction	Âge	Type d'habitation	nombre de pièces	nombre enfants	place dans la fratrie	nombre personne vivant sous le même toit	taux d'occupation
m 1	Père	Agent sécurité sans profession	Moyen	50 ans 45 ans	Appt	02	06	n° 2	8	4/pièce
m 2	Tante	sans profession femme de ménage	Primaire	31 ans 35 ans	Haouch	01	03	N° 2	5	5
m 3	Père	Cuisinier sans profession	Moyen primaire	35 ans 28 ans	Haouch	02	03	n° 1	7	3,5
m 4	Mère	Engagé militaire sans profession	Secondaire secondaire	56 ans 43 ans	Villa	03	08	N° 2	10	3,3
m 5	Père	sans profession sans profession	C.F.E. Analphabète	34 ans 34 ans	Haouch	04	04	n° 1	16	4
M 6	Mère	Maçon(sp) Femme de ménage	Analphabète analphabète	40 ans 30 ans	Haouch	02	05	n° 2	7	3,5
M 1	Frère	Magasin sans profession		44 ans	Villa	5	10	n° 10	12	2,4
M 2	Mère	Malade (fils) mécanicien) sans profession	Analphabète primaire	49 ans	Haouch	4	13	12	22	5,5
M 3	Mère	Vend tissus sans profession	Analphabète analphabète	45 ans 38 ans	Haouch	2	6	n° 4	8	4
M 4	Père	Retraité (insp.) Dcd	BEM+ Savait lire	63 ans 47 ans		3	10	n° 9	11	3,6
M 5	mère	Travailleur sans profession	Enseignement coranique primaire	52 ans 45 ans	Haouch	4	6	n° 2	8	2
M 6										

Chapitre 3 : Itinéraires scolaires et évaluation des apprentissages

Zoubida SENOUCI

Dans son acception la plus large, l'évaluation désigne l'acte par lequel, à propos d'un événement, d'un individu ou d'un objet on émet un jugement en se référant à un ou plusieurs critères. Ainsi, le fait de porter des appréciations sur le travail des élèves est un acte d'évaluation.¹⁴¹

Evaluer selon le petit Robert, " c'est porter un jugement sur la valeur de.. " Tandis que pour les spécialistes en sciences de l'éducation " évaluer " signifie: examiner le degré d'adéquation entre un ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats à l'objectif fixé. Autrement dit, c'est "prendre des informations en vue de prendre des décisions".¹⁴²

Lorsque le chercheur s'interroge sur la réussite ou l'échec scolaire, il n'a d'autre outil d'investigation que l'évaluation. Car celle-ci fait partie intégrante du système éducatif et elle est intimement liée à la pratique pédagogique. En ce sens elle est inséparable du processus d'enseignement / apprentissage. « En effet tout processus d'apprentissage, nécessairement finalisé par l'acquisition de connaissances et la maîtrise de nouvelles habiletés cognitives, suppose, pour la conduite efficace de son déroulement, d'en contrôler ses effets ». ¹⁴³

L'évaluation juge du rendement scolaire à travers les résultats des élèves c'est à dire du degré de réalisation des objectifs assignés au système éducatif. Ces objectifs sont de deux ordres :

- Les objectifs généraux : ils orientent l'action éducative globale et fixent à long terme ce qui est attendu au niveau de l'éducation de « l'homme » et du « citoyen » à former dans une société déterminée.

¹⁴¹NOIZET (G), CAVERNI (J.P.), Psychologie de l'évaluation scolaire, Paris, PUF, 1978.

¹⁴²STUFFLEBEAM (D). L'évaluation en éducation et la prise de décision, Ottawa- 1994.

¹⁴³MONTEIL (J.M.) Eduquer et former, presses universitaires de Grenoble, 1990.

- Les objectifs spécifiques : ils visent le niveau d'acquisition des élèves et fixent les capacités à atteindre dans chaque domaine de compétence (langue, mathématique, ...etc.).¹⁴⁴

Certes, l'apprentissage scolaire ne peut être réduit à l'acquisition des seules compétences cognitives, et l'évaluation vise à juger la situation d'un élève en tous les domaines de son développement (socio-affectif, intellectuel etc.).

Ainsi, pour Ch. Hadji,¹⁴⁵ évaluer c'est : « vérifier ce qui a été appris, compris, retenu, vérifier les acquis dans le cadre d'une progression », « juger du niveau d'un élève par rapport au reste de la classe », « estimer le niveau de compétence d'un élève », « situer l'élève par rapport à ses possibilités ».

L'évaluation recouvre trois éléments au moins qui relèvent du rôle de l'enseignant. Ce sont : la mesure, le jugement et la décision. La mesure est l'ensemble des informations directement liées à l'apprentissage de l'élève et présentées sous formes de résultats, la plupart du temps chiffrés (les notes). Le jugement consiste en une prise de position de l'enseignant par rapport aux résultats obtenus par l'élève (appréciation).

La décision en tant que dernière étape de la démarche évaluative consiste à décider des diverses possibilités d'action à entreprendre.

L'évaluation prend des fonctions diverses selon les moments où elle intervient :

- Elle est diagnostique lorsqu'elle intervient en début d'apprentissage et permet à l'enseignant d'être renseigné sur les acquisitions antérieures dans différents domaines de compétence (pré-requis).
- Elle est formative, lorsqu'elle est intégrée à la pratique pédagogique, elle a lieu en cours d'apprentissage et lui est directement intégrée en tant qu'outil de remédiation. En effet, elle permet de déceler les difficultés d'apprentissage en mettant l'accent sur l'origine des erreurs, leurs différents types et engager immédiatement leur correction.
- Elle est sommative ou certificative lorsqu'elle a pour objectif de contrôler la fin d'un processus d'apprentissage. Elle fournit un bilan généralement destiné à informer l'institution, l'élève lui-même, sa famille des résultats scolaires (fin de trimestre, fin d'année...) et décide de sa réussite ou de son échec (passage en classe supérieure, redoublement etc.). L'évaluation sommative discrimine les élèves entre eux à l'issue de contrôles de connaissances ponctuels (devoirs, interrogations écrites, compositions,

¹⁴⁴Exemple : objectif de maîtrise linguistique (comprendre un message parlé, savoir repérer les mots inconnus dans un texte et rechercher leur sens).

¹⁴⁵HADJI (Ch.) L'évaluation, règles du jeu, ESF, 1990.